



CA Ligue de Bretagne

Vendredi 22 octobre 2021 - 20h00 - Ploërmel

Présents : Jacques Bolzer, Rodolphe Boutier, Isabelle Bouvet, Stéphane Calle, Charles-Yves Collet, Jean-Yves Douillard, Elisabeth Duclos, Ludivine Duroyon, Gautier Hebert, Bertrand Le Gall, Erwan Le Gorju, Stéphanie Lopes.

Invité : Pascal Travers

Excusés : Justine Daniélou, Stéphanie Gorel, Yann Le Brestec

Quorum atteint.

Ordre du jour :

1. Informations diverses
2. Point sportif
3. Point administratif
4. Point financier
5. Questions diverses

1) Informations diverses :

- a) Courrier de remerciements FFTRI pour l'organisation des épreuves de Pontivy et Plouay
- b) Demande de subvention accordée à Pontivy Triathlon pour l'organisation du Championnat de France = 1000 euros
=> élaborer un barème d'aide pour toutes les organisations d'un Championnat de France (CDF)
- c) Pontivy Triathlon a sollicité la FFTRI pour l'organisation d'un CDF Triathlon S et CDF jeunes
=> CDF jeunes validé (date : 03 et 04 juin 2022)
La 1/2 finale est prévue les 21/22 mai 2022 pour la zone Centre Ouest : lieu à définir
=> CDF tri S en attente de validation
=> La FFTRI a lancé un appel aux clubs pour l'organisation de la finale du championnat de France des clubs D3 Duathlon, pour la 1/2finale zone Centre-Ouest et la finale du championnat de France des clubs D3 Triathlon.
- d) Partenariat LNF : Formation préparation mentale
=> accord avec l'organisme LNF : Les Nouvelles Formations propose un parcours certifiant en Préparation Mentale. La certification est reconnue par l'État et la formation est prise en charge à 100% pour quasiment tous les triathlètes, entraîneurs, éducateurs et présidents de clubs en 2021.

=> 40 demandes de dossiers reçues par LNF à ce jour
=> A proposer éventuellement aux personnes ressources de l'ETR

e) Compte Rendu réunion de rentrée Fédération/présidents de Ligue :

- Séminaire des présidents de Logue programmé les 07,08, 09 janvier à Boulouris => présence de CYC
- Au 30/09, augmentation nationale de 35% de la prise des licences par rapport à 2020
- Dispositif Pass Sport : seul 35% des clubs ont un compte asso et seul 38% parmi eux ont adhéré au dispositif=> bilan insuffisant
- Pass Compétition : prise en ligne en 2022 (vote du CA fédéral de juin 2021)
=> réflexion à avoir pour aller vers une simplification de la démarche
- Accord Cadre : arrêt en 2021 et réflexion pour un nouveau dispositif sur la période 2022-2024 => en attente d'informations complémentaires
- AG FFTRI prévue le jeudi 28 avril en visioconférence pour les membres de la FFTRI et les délégués des clubs.
=> un congrès national en présentiel sera organisé ultérieurement.

f) Séminaire des organisateurs le samedi 04 décembre à 14h00 à Ploërmel

=> objectifs: bilan du calendrier 2022, Pass Compétition, Charte organisation, Débriefing arbitrage saison 2021

g) Stages

- Stage CTL à Pertuis du 16 au 19 novembre : présence de Pascal Travers
=> frais de déplacement à la charge de la Ligue, frais hébergement à la charge de la FFTRI
- Stage « Formation Aquatique » du 13 au 17 décembre à Rodez : présence de Pascal Travers
=> Frais de déplacement à la charge de la Ligue, frais hébergement à la charge de la FFTRI

2) Point sportif : =>Pascal Travers, Rodolphe Boutier

- Retour championnats régionaux et national
=> Bonne motivation des jeunes
=> Rappel: Un jeune ne peut refuser une sélection en équipe de Bretagne pour la CDF des Ligues sauf motif recevable.
- Formations BF1 et BF2
=> date limite : 30/10, inscription via l'Espace Tri
- Formation BF4 : 5 licenciés bretons, formation prévue en Pays de Loire
=> en 2022, le BF4 sera remplacé par le BF3
- Perspectives de fin de saison 2021
=> Stage Ligue à Ploërmel, 3jours => 40€. Participation des jeunes sur sélection.
- Réflexion à engager auprès de la FFTRI (DTN) pour l'organisation d'un pré-France Duathlon et Aquathlon inter régions (PDL/Bretagne/ Normandie et Centre)

- Immersive Room : A ce jour, le club de Quiberon a postulé.
=> nouveau concept sur le thème du développement du Triathlon à destination des clubs. Il s'agit d'équiper une salle avec du matériel connecté (home-trainers ...)
=> charte à compléter + 1000 € à verser à la FFTri + disposer d'une salle environ 40m2 => matériel fourni par la FFTri (valeur 18 000€)
- Visio conférence organisée début octobre par l'ETR à destination des entraîneurs des clubs bretons
=> Constat : manque de retour des documents de travail des clubs absents à la visio
=> Saison 2021 dense pour les jeunes
=> Réflexion autour du sport pour tous : organisations à prévoir en 2022 pour LD, Swim Run et pratique féminine
=> Rappel : à la charge des CODEP (cf Fiche-projet CODEP) d'organiser des journées, des actions localement pour diversifier les pratiques.
=> Valoriser les sections sportives existantes sur le site de la Ligue + favoriser la créations de nouvelles sections.
=> Construire une section sportive universitaire pour aller vers un CDF universitaire
=> Formation/Webinaire à proposer sur le thème de l'entraînement
=> Application Ido sport à développer (synchronisation des données sportives) + accompagnement des clubs dans le fonctionnement de l'application

3) Point Administratif :

- Commission discipline : point de situation Commission Regroupée avec la Ligue des Pays de Loire
=> validation du principe => vote : adopté à l'unanimité
=> Membres Ligue de Bretagne : Jacques Bolzer et Florette Heurteux
- Commission Surveillance Électorale : nomination du président de commission
=> Yvonnick Gicquel. Au moins deux autres membres sont nécessaires.
- Affiliation 2022 des clubs : point de situation
=> A ce jour, 44 clubs affiliés, 7 en cours de validation et 5 sans demande enregistrée.
=> Mail envoyé aux clubs n'ayant pas encore effectué la demande de ré affiliation.
=> Faire un état des lieux des clubs pour vérification des statuts

4) Point financier :

- Achat Barnum Ligue

=> visibilité de la Ligue lors des manifestations + point de rencontre, de convivialité...
- Subvention Région : 5000€ en fonctionnement (stages, organisation championnat BZH) et 2000€ en matériel (bouées, home trainer, système trident)
=> communication pour la région : ajout d'un onglet partenaire sur le site + logo région sur les maillots championnat BZH

- Point de situation Fiches CODEP :
=> validation des fiches déposées à ce jour : trois fiches pour le 56, trois fiches pour le 29, une fiche pour le 22. Rappel : attribution à chaque CODEP d'un budget de 2500 euros pour la saison 2021 afin de mener des actions localement. Les fonds sont versés à chaque CODEP lorsque les actions proposées sont menées à terme. Un nouveau budget sera proposé pour la saison 2022 de façon à pérenniser le soutien aux Comités agissant dans le sens de la politique technique régionale.
=> CODEP 35 à relancer
- Point de situation « Plan d'aide » : A ce jour, :
=> Team Fun Tri à relancer (326€)
=> Club de Muzillac : engagement écrit du président du club pour un remboursement avec étalement de la dette.
=> Tous les autres clubs ont régularisé leur situation respective.
- Point de situation financière :
Malgré les relances depuis début septembre le cabinet IGAM n'est pas en mesure de nous fournir un bilan intermédiaire des comptes de la ligue.
Une analyse des mouvements du compte bancaire fait ressortir :
 - Une très nette diminution des frais de fonctionnement et notamment des frais de déplacement du CA.
 - Des dépenses des commissions CRA et ETR en phase avec le budget.

Il faudra attendre la clôture de l'exercice fin décembre pour connaître le résultat réel de cette année de transition. Nous pensons que le résultat sera positif et qu'une partie des fonds propres (comprenant la vente des ordi et GoPro) pourra être de nouveau utilisé pour soutenir l'activité des clubs en 2022. Une proposition sera faite aux clubs en ce sens lors de la prochaine AG.

- Point de situation audit financier 2019 :

Un état des lieux financier sur l'année 2019 (dernière année pleine de fonctionnement) a été effectué par un commissaire aux comptes.

Une évaluation des dépenses justifiées et des dépenses à exclure a été faite. Les dépenses ont été classées en six rubriques :

1. La dépense concerne bien la Ligue de Bretagne de Triathlon

La dépense doit être exclue des comptes pour les motifs suivants :

2. Elle concerne les fonctions exercées par Mme Vidil à la Fédération Française de Triathlon et non à la Ligue de Bretagne
3. Une partie de la dépense est supérieure au barème (repas, hôtel, indemnités kilométriques)
4. Aucun justificatif n'a été fourni pour la dépense concernée.
5. La dépense ne présente aucun motif justifiant sa prise en charge par la Ligue de Bretagne
6. La dépense ne concerne pas la Ligue ou le justificatif n'est pas recevable.

Au final :

=> Préjudice estimé entre 16 000€ et 28 000€
=> Matériels toujours non restitué : deux ordinateurs + Un téléphone portable
=> Au regard de ce constat, mise au vote de l'engagement d'une procédure judiciaire afin de donner suite à cet audit :

Abstention : 1
Contre : 0
Pour : 11 Proposition adoptée.

- Modification cabinet comptable :

=> Le cabinet comptable actuel ne répond pas pleinement aux demandes =>
Changement de cabinet pour l'exercice 2022

- Remboursement de la totalité de la licence manifestation pour les clubs qui ont organisé une manifestation en 2021 :

S'il était acté que la part Ligue serait remboursée aux organisateurs, la situation financière et le nombre limité d'organisations permet d'étendre ce remboursement à la totalité de la licence-manifestation pour les clubs support d'une organisation en 2021.

Mise au vote de cette proposition :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12 Proposition adoptée

5) Questions diverses

- ✓ Plan d'aide à prévoir pour la saison 2022
- ✓ Réflexion à envisager pour le recrutement d'un salarié administratif (à mi-temps ?)
- ✓ Proposition d'un prochain CA en visio conférence mi-décembre

La séance est close à 22h30.

Signatures:

La secrétaire de séance :



Le Président :

